

FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE



Le 31 mars sonne la fin de la trêve hivernale, des milliers de personnes, de familles seront expulsées de leur logement et mises à la rue.

Qui sont-elles ? Des précaires, des chômeurs, des travailleurs pauvres, des jeunes, des retraités, des demandeurs d'asile... des personnes qui subissent la précarisation généralisée, l'exclusion, et une crise du logement sans précédent.



Stop aux politiques anti-sociales !

Le DAL 44 appelle à la convergence des luttes pour rappeler nos revendications.

APPEL À RASSEMBLEMENT : NON AUX EXPULSIONS !

Samedi 1er avril 2017 - 17h00 - Place du Bouffay - Nantes

ENSEMBLE, EXIGEONS :

L'arrêt immédiat des expulsions locatives et des saisies.

En 2015, en Loire Atlantique, **1445 assignations au tribunal** délivrées aboutissant à **961 commandements à quitter les lieux**. dont 247 avec le concours de la force publique.

Explosion en 2016 : 1735 assignations au tribunal délivrées aboutissant à 1109 commandements à quitter les lieux dont 412 avec le concours de la force publique.

45 % D'EXPULSIONS EN PLUS EN UN AN

Le respect de **l'obligation d'accueil digne, adapté et inconditionnel** des sans-logis jusqu'au relogement.

L'encadrement rigoureux des loyers et une baisse immédiate de 20% de leur montant. En 10 ans, **les hausses de loyer ont été de 29% dans le parc social et de 44% dans le secteur privé.**

L'interdiction de la vente du foncier public, et la réalisation de **logements très sociaux** pour les classes populaires. **Le prix du logement a augmenté de 107% en 10 ans, les revenus des ménages ont progressé de 23%.**

Une action rapide des collectivités pour **réquisitionner et mobiliser les logements et bâtiments de grands propriétaires publics et privés**, afin de loger les sans abris, les expulsés, les résidents d'habitats indignes, les prioritaires DALO et les réfugiés.

Dans notre département, 10 000 logements sont vacants.

CONTRE LE LOGEMENT CHER...

L'abrogation de toutes les mesures de **marchandisation du logement social** (Convention d'Utilité Sociale, ventes, démolition, privatisation des bailleurs sociaux...), et la création d'un véritable service public du logement.

Le soutien et la reconnaissance de **l'habitat coopératif**, autogéré, ainsi que des quartiers spontanés.

L'admission de « l'état de nécessité » pour les habitants « sans droits ni titres » (squats, réquisitions citoyennes, occupations de terrains)

AVOIR UN HABITAT DIGNE, C'EST UN DROIT POUR TOUTES ET TOUS !

1ers signataires : Dal 44, LDH44, AC ! Nantes, UD Solidaires 44, Union démocratique bretonne 44...

Avec le soutien de : *liste en cours...*

